



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-125722>

Département(s) de publication : **35, 44, 56**

Annonce n° **25-125722**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Redon Agglomération

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24350074100232

Ville : Redon

Code postal : 35600

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 35, 44, 56

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

Identifiant interne de la consultation : 2025-0027

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur Le Président

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 15/12/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Acheteur(s) habilité(s) à passer les bons de commande

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Amélioration et entretien de la voirie et des ouvrages d'art de REDON Agglomération

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233141

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les montants annuels minimum et maximum, exprimés en euros hors taxes pour chacun des lots, sont détaillés dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP). L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP). Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction

Lieu principal d'exécution du marché : 3 rue Charles Sillard 35600 - Redon

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** 01 : Amélioration et entretien des voiries et ouvrages d'art. Les montants annuels minimum et maximum, exprimés en euros hors taxes, sont détaillés dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (Ccap)

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45233141

Lieu d'exécution du lot : Les travaux pourront être réalisés sur l'ensemble du territoire de REDON Agglomération

- **Description du lot :** 02 : Amélioration et entretien des équipements routiers . Les montants annuels minimum et maximum, exprimés en euros hors taxes, sont détaillés dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (Ccap)

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45316200

Lieu d'exécution du lot : Les travaux pourront être réalisés sur l'ensemble du territoire de REDON Agglomération

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'accord-cadre prend effet à compter de sa notification et est conclu pour une période initiale de 1 an. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 2 ans

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/11/2025